

Conseil municipal du 10 mars 2020 – 20H

L'an deux mil vingt, le dix mars à vingt heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Max Passelaigue, Maire.

Etaient présents : Max PASSELAIGUE, Jean Claude MOSER, Patricia LALOS, Jacky GARNIER, Maryse REDUREAU, Valérie HUART, Christiane DUBRETON, Michèle BONRAISIN, Virginie HAAS, Bernard TRONCHET, Bruno HAMELIN.

Absents excusés : Philippe COUSIN, Nathalie GONCALVES, Caroline LEGENVRE, Claudine BEYER, Patrick LEMOINE, Frédéric TOTAIN, Yves RABANT

Procurations : -

Secrétaire : Michèle BONRAISIN

Convocation et affichage : 05/03/2020 Conseillers en exercice : 18 Présents : 12 Votants : 12

Chaque conseiller municipal ayant reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance précédente, les grandes lignes du dernier conseil municipal sont rappelées. Aucune remarque n'est faite.

2020/005 – budget : vote des subventions aux associations

Sur proposition de la commission, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide l'octroi des subventions, qui seront inscrites dans le budget primitif 2020 à l'article 6574, comme suit :

ASSOCIATION	Montant
Collège Jean Cocteau	600 €
ACPG	(fleurs)
FNACA	200 €
UNC	150 €
Médaillés militaires	150 €
Accueil St Pavace	300 €
Amitié loisirs	700 €
Assoc Sport Comité directeur	8 300 €
Comité des fêtes	700 €
ADSPQI (antenne ST Pavace)	100 €
Harmonia	700 €
Les Créateurs et amis de l'art	200 €
Coop Ecole	2 700 €
Coop Ecole primaire -BCD	250 €
Coop Ecole primaire projets	1 200 €
Prévention routière	100 €
Vie libre	80 €
Bibliothèque pour tous Coulines	350 €
Resto du cœur	500 €
AFM-TELETHON	200 €
Autres- Crédit à affecter	1 120 €
TOTAL	18 600 €

2020/006 –Budget de la commune : compte administratif et compte de gestion 2019

Monsieur le Maire présente les comptes de l'exercice 2019 :

Chapitres	Libellé	BP 2019	Réalisé 2019
ch. D 011	Charges à carac. général	417 300	384 807,50
ch. D 012	Personnel et frais assimilés	502 635	490 954,05
ch. D 014	Reversement impôts	198 767	198 767,00
ch. D 65	Autres charges de gestion	110 449	108 534,90
ch. D 66	charges financières intérêts de la dette	23 925	21 399,77
ch. D 67	Charges exceptionnelles	1 100	637,27
ch. D 68	Dotations aux amortissements	38 810	38 809,86
ch. D 022	Dépenses imprévues	20 000	
ch. D 023	Virement à la section d'investissement	184 418	
Total des dépenses de fonctionnement		1 497 404	1 243 910,35
ch. R 70	Produits des services	104 200	105 940,90
ch. R 73	Impôts locaux et taxes	1 110 404	1 112 931,60
ch. R 74	Dotations de l'Etat, subventions et part.	253 300	261 335,93
ch. R 75	Autres produits de gestion courante	24 500	34 553,83
ch. R 77	Produits exceptionnels	0	63,00
ch. R 013	Atténuations de charges	5 000	8 638,96
ch. R 002	Excédent de fonctionnement reporté		
Total des recettes de fonctionnement		1 497 404	1 523 464,22
Résultat de fonctionnement		0	279 553,87
Chapitres	Libellé	BP 2019	Réalisé 2019
ch.D16	Rembt capital emprunts	101 460	98 243,62
ch. D 20	Immobilisations incorporelles	18 630	9 304,80
ch. D 21	Immobilisations corporelles	1 716 813	943 249,36
ch. D 26	Participations, titres	150	150,00
ch.D 020	Dépenses imprévues	27 785	2 250,00
Total des dépenses d'investissement		1 864 838	1 053 197,78
ch.R 10	Dotations, fonds divers et réserves	454 087	446 768,36
ch.R 13	Subventions d'investissement	446 819	2 592,00
ch.R 16	Emprunts et dettes assimilées	300 000	300 000,00
ch.R 28	Amortissements	38 810	38 809,86
ch. R 021	Virement de la section de fonctionnement	184 418	
0.01	Excédent d'investissement reporté	440 704	440 704,28
Total des recettes d'investissement		1 864 838	1 228 874,50
Résultat d'investissement de l'année		0	175 676,72

▪ Affectation du résultat de fonctionnement 2019

Résultat d'investissement	+ 175 676.72 €
Les dépenses d'investissement restant à réaliser	- 42 297.73 €

Il n'y a pas de besoin de financement de la section d'investissement.

L'excédent de fonctionnement de 279 553.87 € € sera affecté en totalité à l'investissement à l'article 1068 du BP 2020.

➤ Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du compte administratif de l'exercice 2019 et considérant la concordance des comptes de l'ordonnateur et du comptable, après que le maire se soit retiré de la salle, approuve à l'unanimité les comptes 2019 présentés et l'affectation du résultat.

2020/007 - Budget de la commune - Budget primitif 2020

Section de fonctionnement : 1 500 837 €

Section d'investissement : 1 285 971 €

Le budget primitif 2020 est proposé sans augmentation des taux communaux d'impôts locaux.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2020.

2020/008 - Budget annexe assainissement - Comptes 2019

FONCTIONNEMENT				
art	comptes	BP 2019	réalisé 2019	BP 2020
61523	Entretien et réparations (tampons)	5 000,00		1 889,00
622	Honoraires DSP	7 040,00	5 040,00	
6236	publicité	500,00	751,44	
637	Reversements surtaxes 75%	88 000,00	94 719,34	117 500,00
661	Intérêts des emprunts	5 825,00	5 594,59	4 970,00
661121	autres charges financière ICNE	300,93	255,57	242,00
661122	ICNE n-1		-261,12	-240,00
6811	Dotation amortissements	11 262,00	11 261,32	22 275,00
0.23	Virement à la section d'invt	14 596,00		2 106,00
	Total dépenses	132 523,93	117 361,14	148 742,00
704	Travaux PAC	2 200,00	2 250,00	35 000,00
7061	Redevances	116 000,00	125 230,94	105 000,00
777	Amortissement des subventions	1 983,00	1 982,42	4 695,00
002.	Résultat de fonctionnement reporté	12 340,93	12 340,93	4 047,00
	Total recettes	132 523,93	141 804,29	148 742
	Résultat de fonctionnement de l'année		24 443,15	
INVESTISSEMENT				
art	comptes	BP 2019	réalisé 2019	BP 2020
139	Amortissement subvention	1 983,00	1 982,42	4 695,00
1641	rembt emprunt	19 215,00	19 211,31	19 686,00
2315	Extension réseaux	7 660,00	7 301,00	
2762	Transfert TVA sur travaux canal,	1 500,00	1 460,20	
001.	Résultat d'investissement reporté	174 213,86	174 213,86	20 396,00
	Total dépenses	204 571,86	204 168,79	44 777
1311	Subv- Agence de l'eau sur travaux	132 247,00	126 084,60	
1068	affectation résultat	44 966,86	44 966,86	20 396,00
2762	Transfert TVA sur travaux canal,	1 500,00	1 460,20	
2808	Amortissements	11 262,00	11 261,32	22 275,00
0.21	Virement de la section de fonct	14 596,00		2 106,00
	Total recettes	204 571,86	183 772,98	44 777
	Résultat d'investissement de l'année	0,00	-20 395,81	0

- Affectation du résultat de fonctionnement 2019

Résultat d'investissement : - 20 395.81 €

Les opérations d'investissement restant à réaliser : 0

Le besoin de financement de la section d'investissement est de : - 20 395.81 €

L'excédent de fonctionnement 2019 de 24 443.15 € sera affecté :

- En investissement à l'article 1068 du BP 2020 : 20 395.81 €
- En fonctionnement au chapitre 002 du BP 2020 : 4 047.34 €

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du compte administratif de l'exercice 2019 et considérant la concordance des comptes de l'ordonnateur et du comptable, après que le maire se soit retiré de la salle, approuve à l'unanimité les comptes présentés et l'affectation du résultat du budget annexe de l'assainissement.

2020/009 - Budget annexe assainissement – budget primitif 2020

Section de fonctionnement équilibrée à 148 743 €
 Section d'investissement équilibrée à 44 777 €

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2020 du service assainissement.

2020/010 - Budget annexe Lotissement communal – comptes 2019 et budget primitif 2020

Fonctionnement				
art	Libellé	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020 HT
6045	Etudes	12 000	2 250,00	5 250
605	Travaux	66 000		76 000
6522	Reversement budget gl			297 500
total chapitre 60		78 000	2 250,00	378 750
7133	variation prd en cours			2 250
TOTAL DEPENSES		78 000	2 250,00	381 000
7015	Ventes de terrains			381 000
7133	stock terrains aménagés	78 000	2 250,00	
TOTAL RECETTES		78 000	2 250	381 000
				0
Investissement				
art	Libellé	BP 2019	Réalisé 2019	BP 2020 HT
3355	variation production en cours	78 000		
3351	variation production en cours		2 250,00	
168748	rbt avance budget principal			2 250
TOTAL DEPENSES		78 000	2 250	2 250
1641	Emprunt	78 000		
168748	avance budget principal		2 250,00	
3351	annulation stock			2 250
TOTAL RECETTES		78 000	2 250	2 250

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité les comptes 2019 et le budget primitif 2020 du service assainissement.

2020/011 - Assainissement : solde du contrat d'affermage

Le contrat d'affermage de l'assainissement collectif entre Veolia et la commune a été renouvelé au 1er janvier 2020. Le précédent contrat du 1er janvier 2008 arrivait à échéance le 31 décembre 2019. Le programme de contrôle prévu dans ce contrat sur les branchements d'une part, et le renouvellement des équipements électromécaniques sont considérés

comme non-exécutés en totalité. Le montant des opérations non-réalisées s'établit à 2 500 € HT en valeur 2020, soit 3 000,00 € TTC à rembourser par VEOLIA.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à émettre un titre de recettes à l'encontre de la CFSP Veolia pour solder le contrat 2008-2019, pour un montant de 3000 € TTC.

2020/012 - Personnel : Création et suppression de poste

Dans le cadre du départ en retraite de la secrétaire générale, un recrutement a été effectué sur le poste vacant le 1er juillet 2020.

La personne recrutée est fonctionnaire titulaire au grade de rédacteur principal 2ème classe.

Il est donc nécessaire de créer un poste de rédacteur principal 2ème classe à compter du 1er mai 2020 (période de doublon).

Le poste d'attaché principal de la secrétaire actuelle est à supprimer à compter du 1er juillet 2020.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de modifier le tableau des emplois de la commune et :
 - de créer un poste de rédacteur principal 2ème classe à compter du 1er mai 2020
 - de supprimer le poste d'attaché principal à compter du 1er juillet 2020.

2020/013 - Personnel : modification du RIFSEEP

Par délibération du 28/02/2017, le régime indemnitaire lié aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) a été mis en place.

Dans la continuité de la précédente délibération, il convient de modifier la part fixe (IFSE) liée aux fonctions et à l'expérience professionnelle appliqué à l'emploi de secrétaire général afin de l'adapter au régime dont bénéficiait l'agent recruté. L'article 3 est ainsi modifié :

Groupe de fonctions	Fonctions emplois	Cadre d'emploi	Critère 1 : encadrement	Critère 2 : technicité	Critère 3 : sujétions	IFSE : montant annuel maxi	CIA : montant annuel maxi	
A1	Secrétaire général	Attaché	Management, organisation des services	Connaissances multi domaines	Polyvalence, grande disponibilité	4 800	350	Jusqu'au 30/06/2020
B1	Secrétaire général	Rédacteur principal	Management, organisation des services	Connaissances multi domaines	Polyvalence, grande disponibilité	9 500	350	A compter du 01/05/2020
C1	Agent d'accueil et de gestion administrative	Adjoint administratif	Sans encadrement	Connaissances confirmées, polyvalence, maîtrise d'un logiciel, autonomie	Contraintes liées au poste	960	350	Sans changement
C2	Agent polyvalent des services techniques ou périscolaires	Adjoint technique, ATSEM	Sans encadrement	Exécution avec connaissances techniques	Contraintes liées au service	600	350	Sans changement

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de modifier le RIFSEEP des agents communaux pour les rubriques concernant le poste de secrétaire général. Une fonction B1 est créée au 01/05/2020 et la fonction A1 est supprimée au 1^{er} juillet 2020.

2020/014 - Personnel : indemnité études surveillées des enseignants

Par délibération du 17/06/2008, les taux d'indemnisation des études surveillées et de surveillance pour les instituteurs ont été fixés à un taux de 80% du plafond (plafond de 22.34€ : études et 11.91 € : surveillance). Le montant maximum évolue en même temps que les traitements des fonctionnaires.

Compte tenu de l'augmentation du SMIC au 01/01/2020, le taux appliqué pour la surveillance se trouve en dessous du SMIC.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir le paiement au taux de 80% du taux plafond les indemnités d'études et de surveillance des enseignants et d'appliquer le SMIC pour la surveillance tant que le taux est inférieur au SMIC.

2020/015 - Personnel : Attribution des IHTS

Il est proposé d'attribuer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires IHTS aux agents ayant participé à l'assistance aux victimes des inondations et aux agents participant aux opérations électorales.

➤ Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser le maire à établir le décompte des heures effectuées et à payer les IHTS.

➤ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

N°	Date	Objet	Contractant	Montant
2020/002	14/02/2020	Marché aménagement parc mairie	Aubier Paysage	84 617.90 € HT
2020/003	21/02/2020	Sous-traitance marché Eiffage Route	ESVIA	1944.12 € HT

➤ Comptes rendus commissions et CdC

- Commission animation :
 - annulation de l'activité ramassage des déchets du CME le 8 mars
 - La manifestation Les Peintres en bocage est programmée les dimanche et lundi de Pâques
- Commission sociale et scolaire
 - Conseil d'école le 12/03
 - Info du service petite enfance CdC : 12 assistantes maternelles sur la commune
 - Subvention du budget communal au CCAS : 6200 €
- Commission voirie :
 - travaux en cours dans le parc de la mairie
 - la rénovation du terrain hand/basket est démarrée par la CdC
 - Débordement du ruisseau du Monnet : quelques maisons touchées avec 1 à 2 cm d'eau

Nom	Signature	Nom	Signature
Max PASSELAIGUE		Patrick LEMOINE	Absent excusé
Jean-Claude MOSER		Michèle BONRAISIN	
Patricia LALOS		Nathalie GONÇALVES	Absente excusée
Philippe COUSIN	Absent excusé	Claudine BEYER	Absente excusée
Maryse REDUREAU		Valérie HUART	
Jacky GARNIER		Bruno HAMELIN	
Christiane DUBRETON		Frédéric TOTAIN	Absent excusé
Yves RABANT	Absent excusé	Virginie HAAS	
Bernard TRONCHET		Caroline LEGENVRE	Absente excusée